

# Renforcer la mixité sociale dans les collèges parisiens

Le dispositif des secteurs multi-collèges

**Julien Grenet**

*CNRS*

*École d'économie de Paris*

22 juin 2016

Direction des affaires scolaires de la Ville de Paris

# Plan de la présentation

1. La mixité sociale dans les collèges parisiens : état des lieux
2. La sectorisation actuelle et ses limites
3. Une alternative : les secteurs multi-collèges

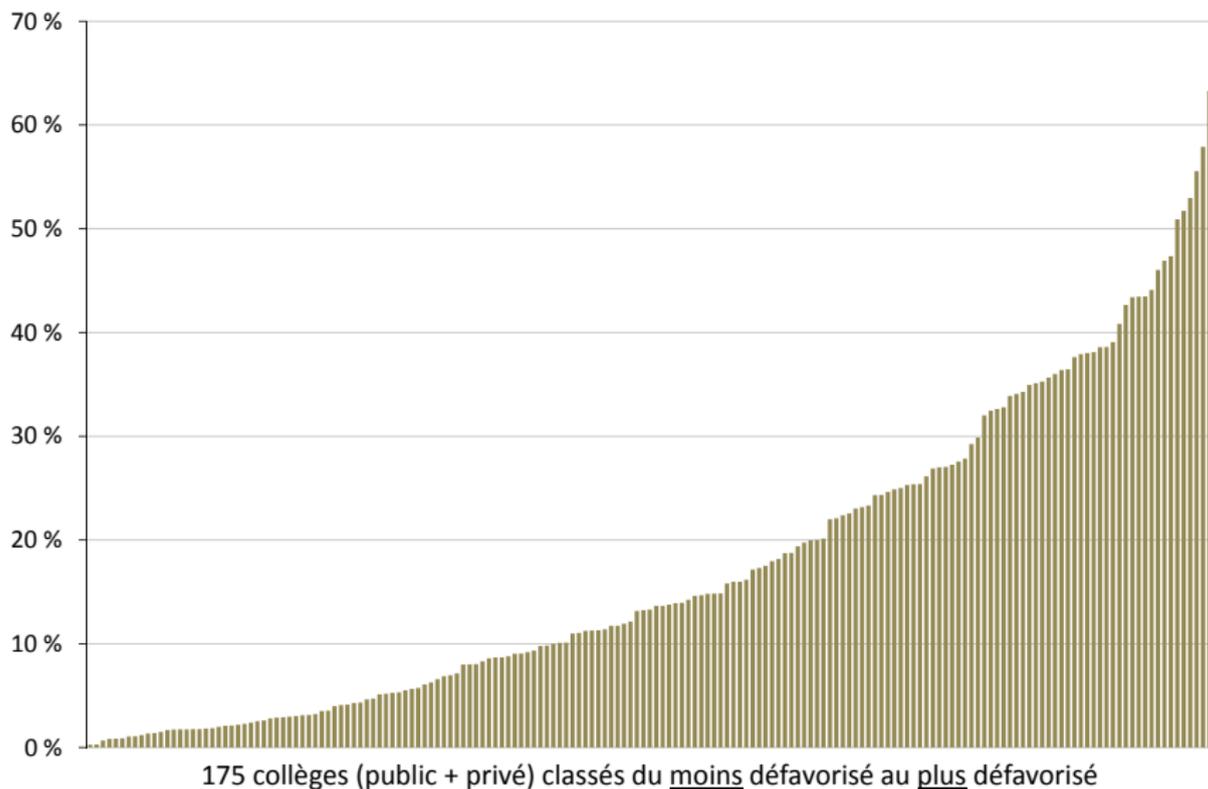
# Mixité sociale au collège : état des lieux

- **Paris : 175 collèges** accueillent 85 447 élèves
  - 115 collèges publics (66 % des élèves)
  - 60 collèges privés sous contrat (34 % des élèves)
- Répartition des collégiens par **groupes sociaux** :

49 %	<b>PCS "très favorisées"</b>	cadres chefs d'entreprises professions intellectuelles professions libérales enseignants
9 %	<b>PCS "favorisées"</b>	professions intermédiaires
26 %	<b>PCS "moyennes"</b>	artisans commerçants employés
16 %	<b>PCS "défavorisées"</b>	ouvriers chômeurs / inactifs

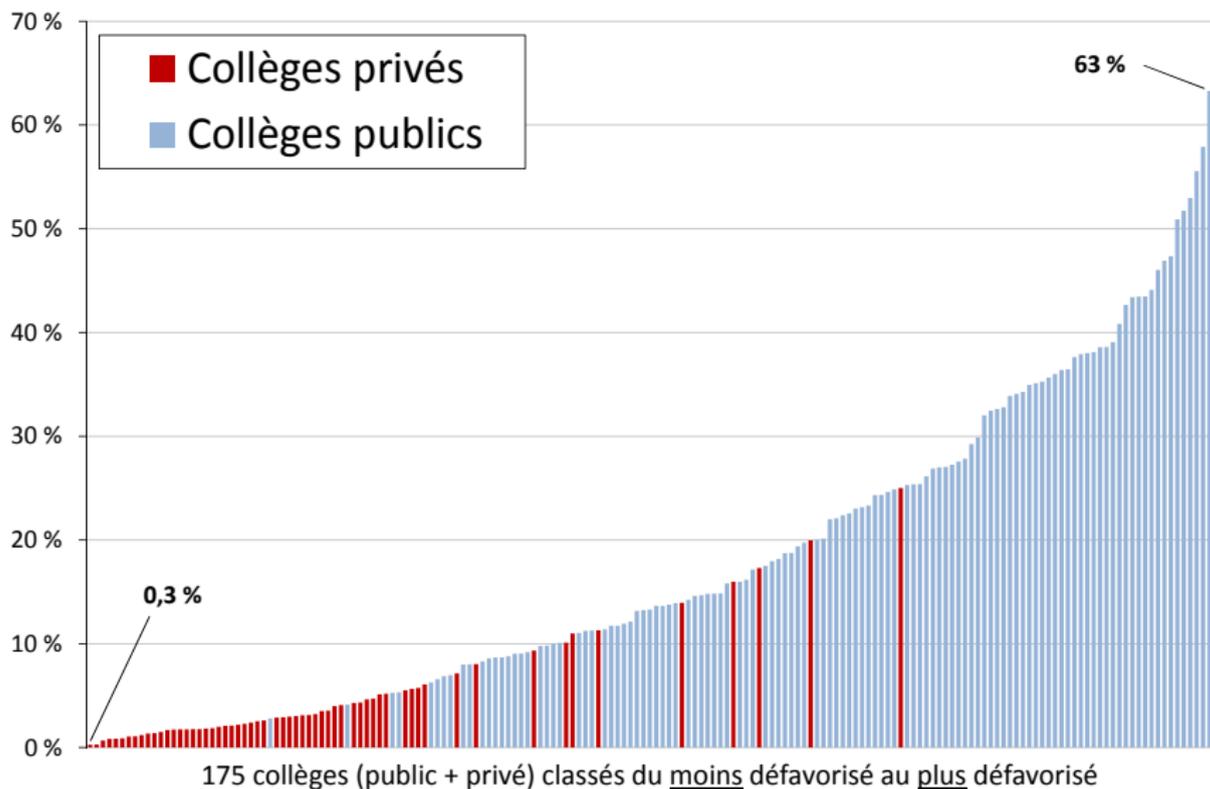
- Mais **peu de mixité sociale** dans les collèges

## Part des élèves de PCS défavorisées par collège à Paris

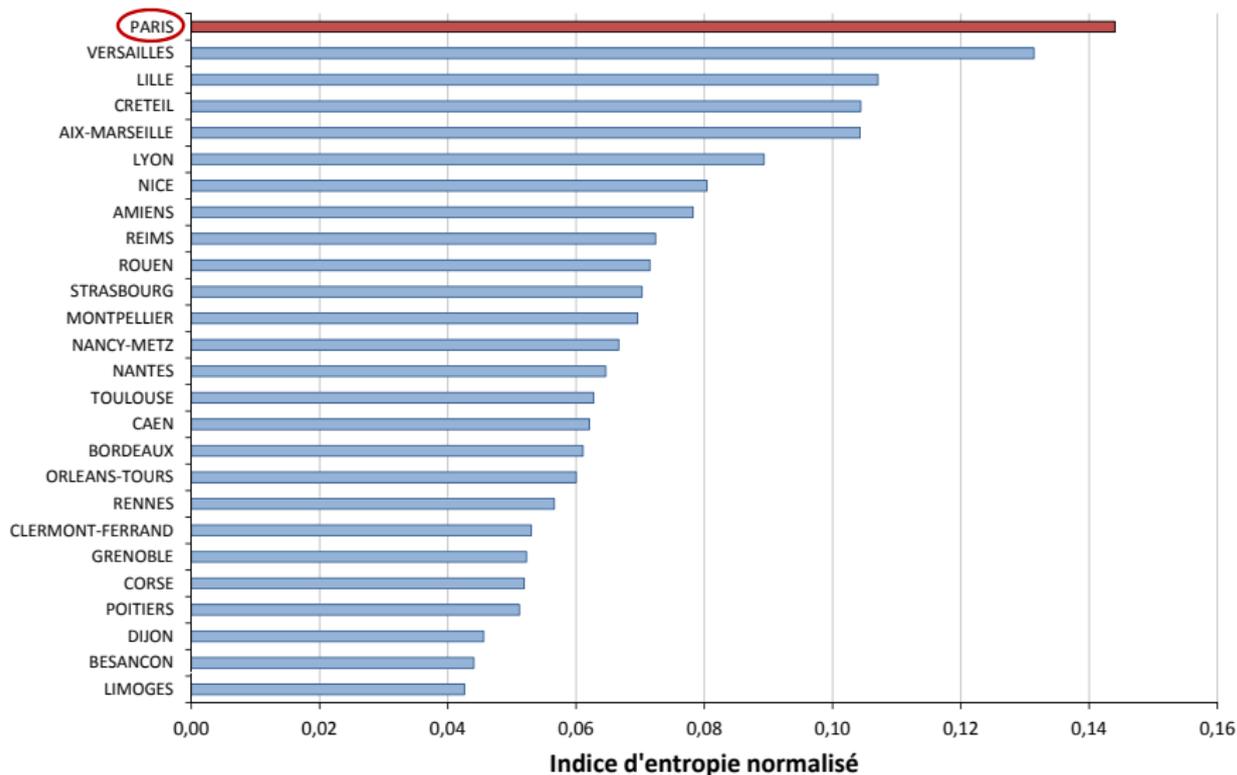


Source : Base Élèves de l'académie de Paris, 2015-2016.

## Part des élèves de PCS défavorisées par collège à Paris

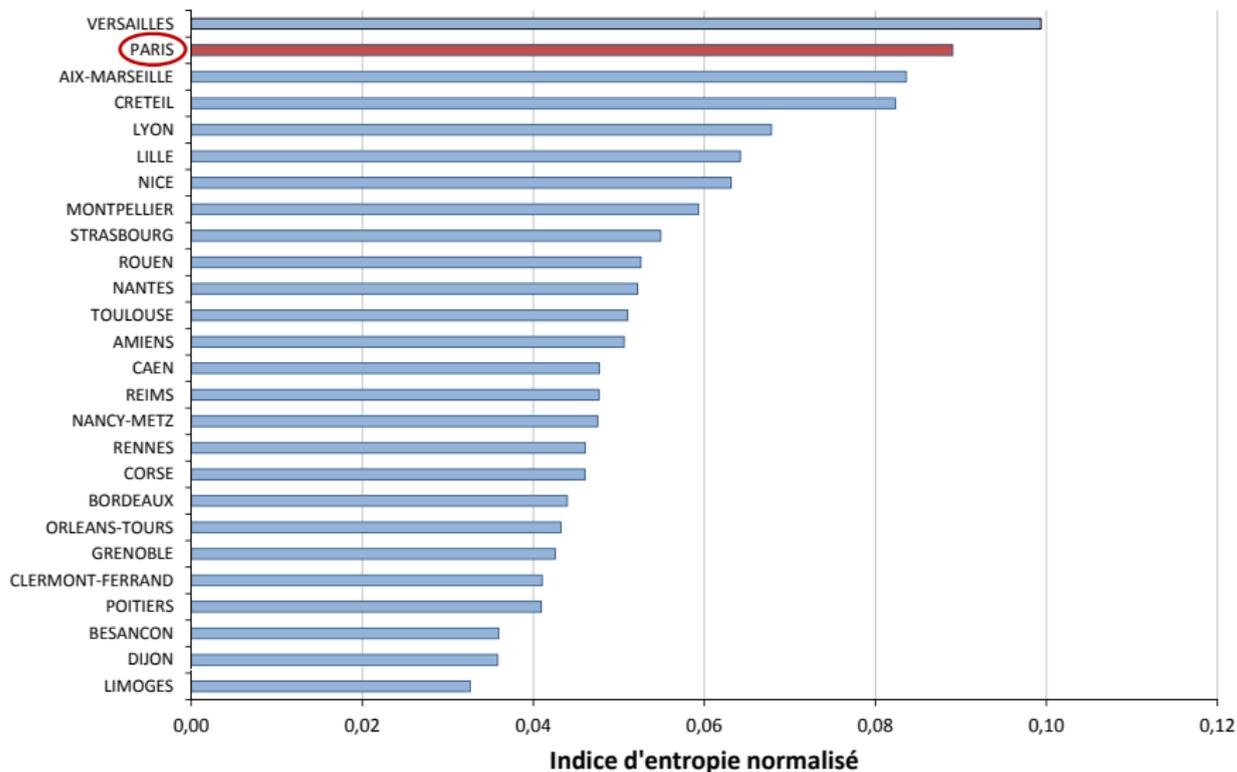


# Indice de ségrégation sociale : ensemble des collègues



Source : Base SCOLARITE 2014-2015 (MENESR-DEPP).

## Indice de ségrégation sociale : collèges publics



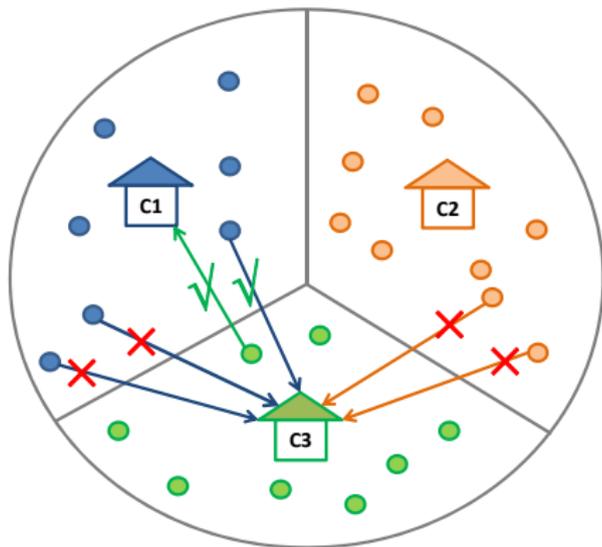
Source : Base SCOLARITE 2014-2015 (MENESR-DEPP).

# Plan de la présentation

1. La mixité sociale dans les collèges parisiens : état des lieux
2. La sectorisation actuelle et ses limites
3. Une alternative : les secteurs multi-collèges

# Mixité sociale : Les limites de la sectorisation

- Sectorisation des collèves : **une adresse = un collève public**
- **Outil peu efficace** pour favoriser la mixité sociale : secteurs scolaires prisonniers de la ségrégation résidentielle
- **Assouplissement de la carte scolaire** : peu d'effets sur la mixité



# Plan de la présentation

1. La mixité sociale dans les collèges parisiens : état des lieux
2. La sectorisation actuelle et ses limites
3. Une alternative : les secteurs multi-collèges

# Une alternative : les secteurs multi-collèges

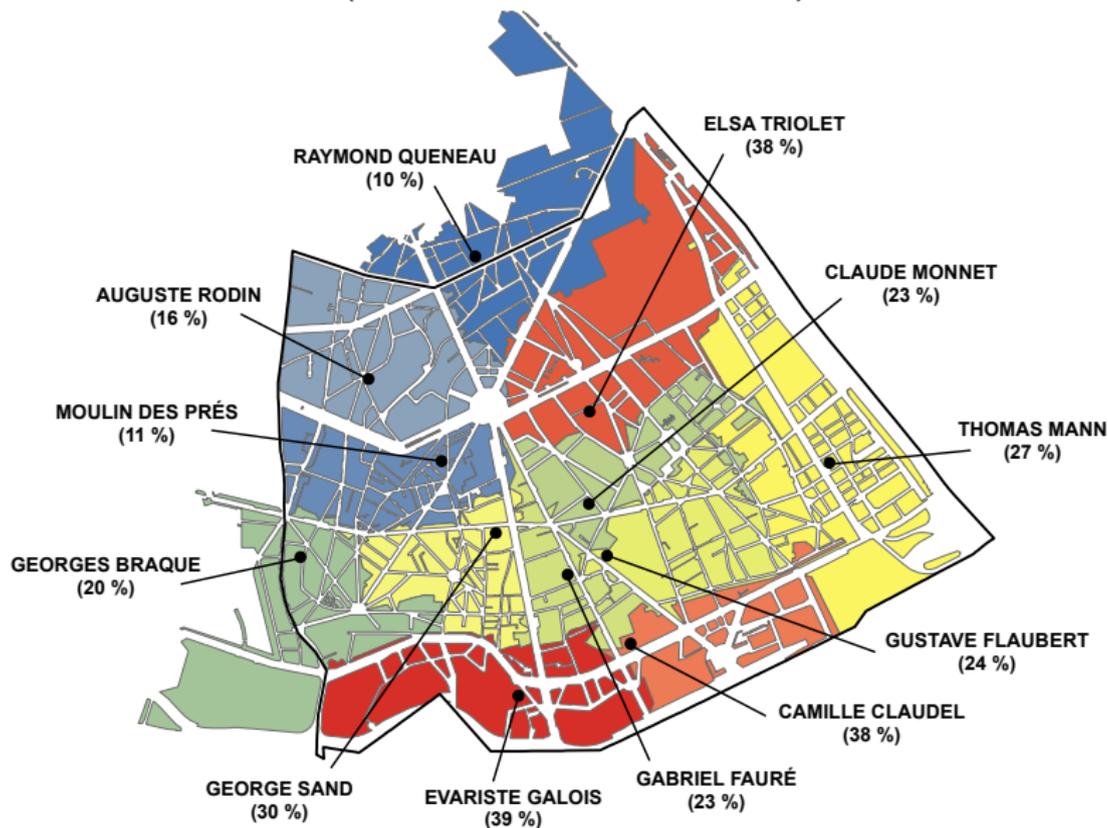
- **Secteur multi-collèges** = secteur unique pour plusieurs collèges
- **Avantage** : permet d'élargir la zone de recrutement des collèges pour diversifier le profil social des élèves

À Paris, **50 % de la ségrégation sociale** entre collèges publics provient de la ségrégation entre collèges d'un **même arrondissement**

- **Combien de collèges par secteur ?** 3 ou 4 pour maintenir une distance domicile-collège raisonnable

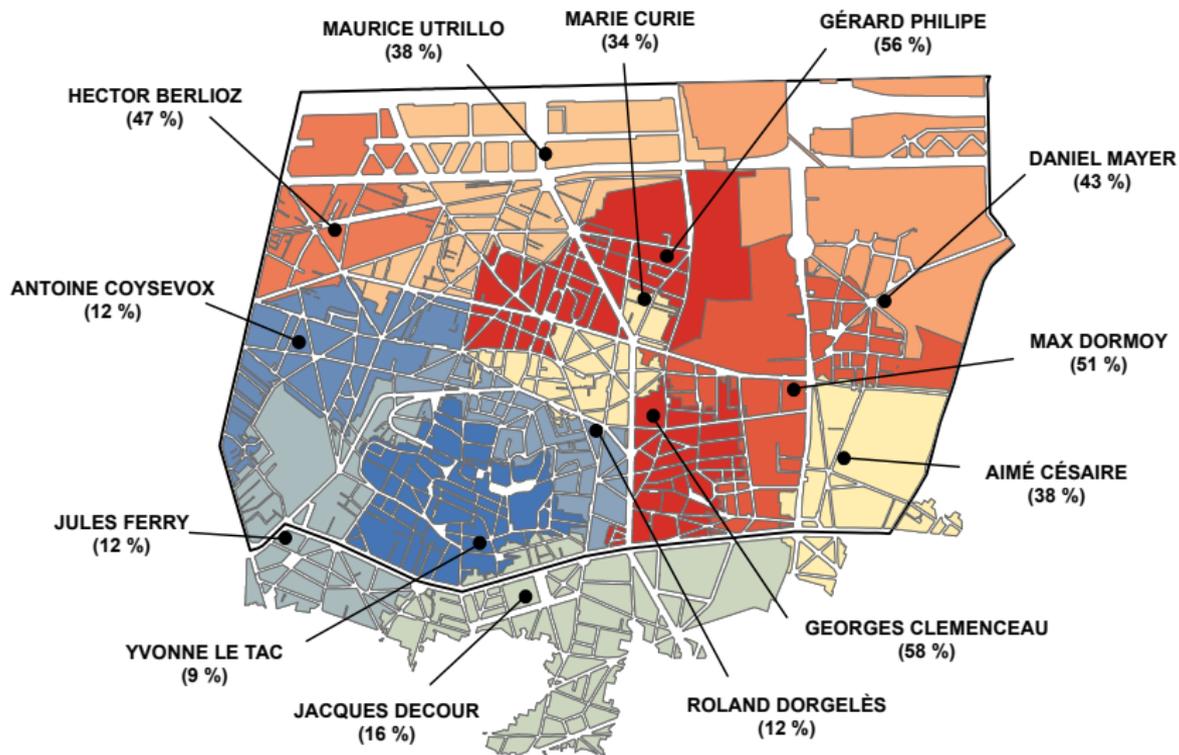
# Collèges du 13<sup>e</sup> arrondissement

(% d'élèves de PCS défavorisées)



# Collèges du 18<sup>e</sup> arrondissement

(% d'élèves de PCS défavorisées)



# Multi-collèges : comment affecter les élèves ?

- Secteurs élargis nécessitent une **procédure de choix régulé** :
  - vœux des parents
  - règles de priorité
  - algorithme d'affectation
- Progrès considérables accomplis dans la réflexion sur ces procédures
- Recherches très actives qui ont conduit plusieurs grandes villes à adopter l'**algorithme d'acceptation différée** de Gale et Shapley pour réguler les inscriptions scolaires :
  - États-Unis : Boston, Chicago, New York, Seattle...
  - Europe : Amsterdam, Bruxelles, Budapest, Madrid...
- **En France** : Affelnet, Admission Post-Bac

# Algorithme d'acceptation différée : fonctionnement

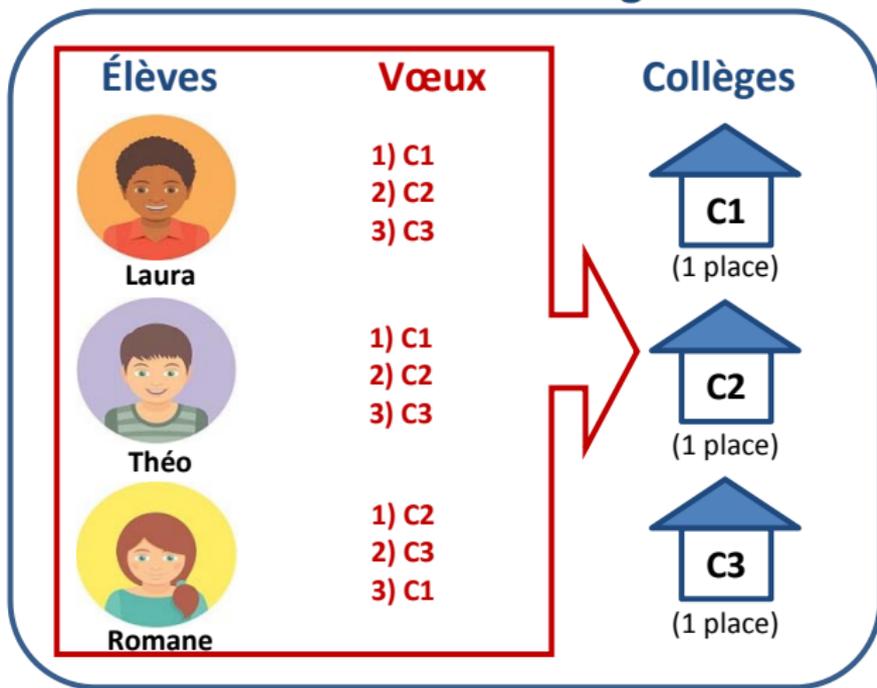
- **Données nécessaires :**

- capacité d'accueil des établissements
- listes ordonnées de vœux d'affectation
- classement des élèves par ordre de priorité dans chaque collège

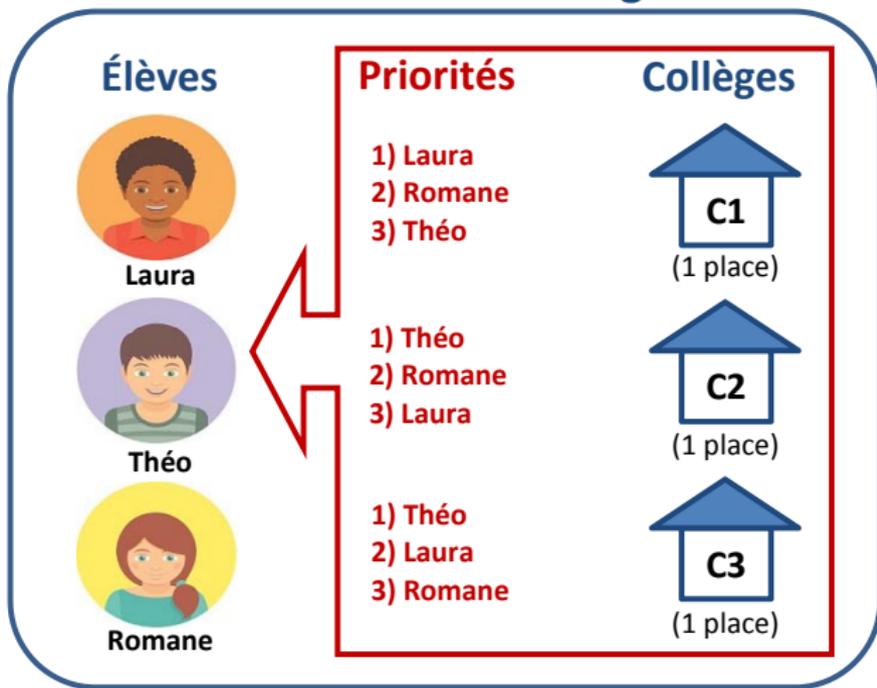
- **Procédure automatisée :**

- **étape 1** : les élèves “candidatent” sur leur premier voeu. Les collèges classent les candidats par ordre de priorité : ils acceptent **provisoirement** les mieux classés et rejettent les autres.
- **étape 2** : les élèves rejetés candidatent sur leur voeu suivant. Les collèges considèrent conjointement les élèves retenus à l'étape 1 et les nouveaux candidats. Ils les classent par ordre de priorité, acceptent **provisoirement** les mieux classés et rejettent les autres.
- ...
- après un nombre fini d'itérations, chaque élève est définitivement affecté à l'un des collèges de sa liste de vœux

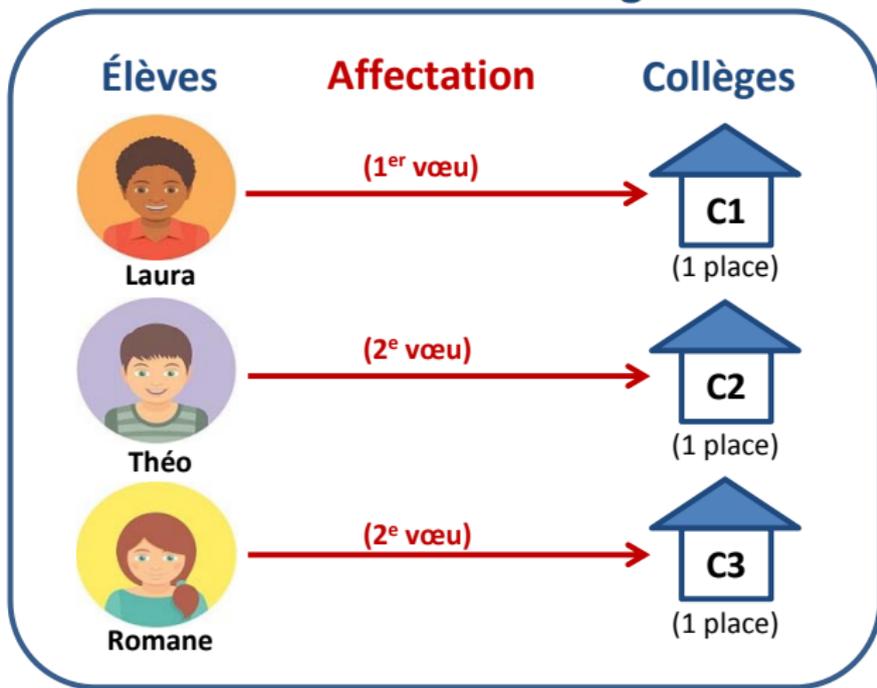
## Secteur multi-collèges



## Secteur multi-collèges



## Secteur multi-collèges



► Détails de l'algorithme

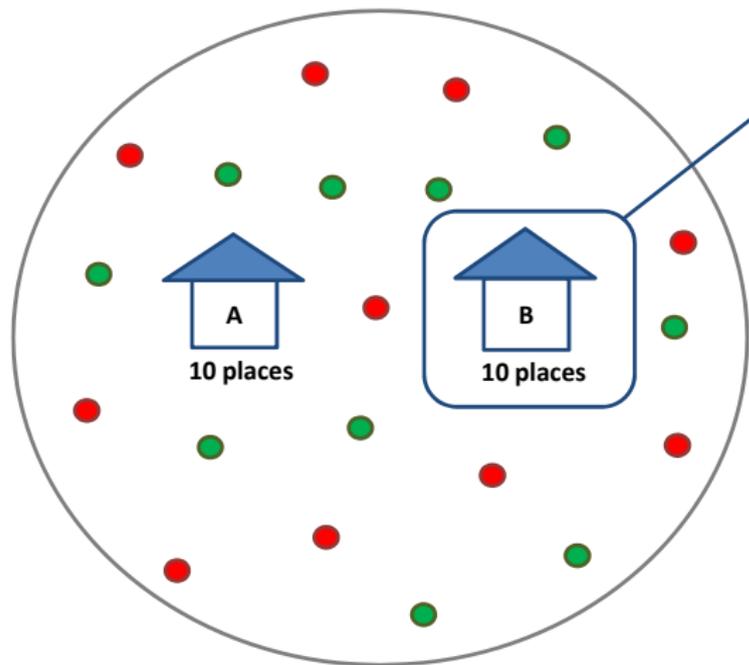
# Les “bonnes” propriétés de l’algorithme

- **Simplicité stratégique** : il est dans l’intérêt des parents d’être “sincères” dans leurs vœux (être stratégique ne sert à rien)
- **Respect des priorités** : si un élève se voit refuser une place dans un collège, c’est parce que tous les élèves admis dans ce collège ont une priorité plus élevée
- L’algorithme d’acceptation différée est celui qui permet de **satisfaire au mieux les préférences des parents** tout en respectant les règles de priorité fixées en amont
- **Affectation garantie** si la liste de vœux est complète
- **Plus besoin de dérogations** à l’intérieur du secteur

# Comment mettre en œuvre l'objectif de mixité ?

- L'objectif de mixité sociale vise à atteindre un **équilibre** entre élèves issus de milieux sociaux différents
- Comment adapter l'algorithme pour mettre en œuvre cet objectif ?
- Solution : créer des **groupes de priorité**
  - les places de chaque collège sont **fléchées** en fonction de la catégorie sociale des élèves (par ex : boursiers / non-boursiers)
  - Les places sont réparties en fonction d'un objectif de mixité sociale (ex : 25 places priorité boursiers / 75 places priorité non-boursiers)
  - chaque catégorie d'élèves a priorité sur les autres catégories pour les places qui lui correspondent
  - les élèves sont affectés par l'algorithme d'acceptation différée

## Le système des groupes de priorité



### Deux groupes de priorité

5 places  
"fléchées"  
**boursiers**



Priorités

boursiers  
**puis**  
non-boursiers

5 places  
"fléchées"  
**non-boursiers**



Priorités

non-boursiers  
**puis**  
boursiers

# Quels critères de priorité ?

- Quel **critère social** pour définir les groupes de priorité ?
  - catégorie socio-professionnelle du responsable légal (PCS) ?
  - boursier sur critère sociaux ?
  - tranches de quotient familial CAF ?
- **Autres critères** pour déterminer les priorités relatives des élèves au sein de chaque groupe :
  - critères donnant droit à une **priorité absolue** :
    - handicap ?
    - rapprochement de fratrie ?
  - **critère résiduel** pour départager les ex aequo :
    - distance domicile-collège ?
    - tirage au sort ?

# Classes spécifiques, langues rares et options

- **Pas d'obstacle technique** à la prise en compte des formations à recrutement contingenté, options et langues rares dans la procédure automatisée d'affectation
- Mais **risque de réintroduire de la ségrégation** sociale entre collèges d'un même secteur
- **Une solution** :
  - procédure de pré-affectation des élèves dans les formations à recrutement contingenté (CHAM, CHAD, ULIS, etc.)
  - puis procédure d'affectation "normale" au sein du secteur multi-collèges
  - mutualisation des enseignements de langues rares et d'options

# Quelle concertation avec le privé ?

- La capacité des secteurs multi-collèges à favoriser la mixité sociale dépend en grande partie du **rôle joué par le secteur privé** :
  - risque de repli limité à court terme car capacité d'accueil saturée
  - mais possible accentuation de la sélection sociale dans le privé
  
- Nécessité d'**associer le privé à la démarche de mixité** :
  - pas d'obstacle technique à faire participer les collèges privés volontaires à la procédure d'affectation
  - a minima, prise en compte du profil social des élèves parmi les critères de sélection des collèges privés

# Annexes

Capacité	C1	C2	C3
Effectifs	1	1	1

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	C1	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	<del>Théo</del>	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	<del>C1</del>	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	<del>Théo</del>	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	<del>C1</del>	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	<del>Théo</del>	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	<del>C1</del>	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	<del>Théo</del>	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	<del>C1</del>	C2
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	<del>Romane</del>	Théo
n°3	<del>Théo</del>	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	<del>C1</del>	<del>C2</del>
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	<del>Romane</del>	Théo
n°3	<del>Théo</del>	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	<del>C1</del>	<del>C2</del>
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	<del>Romane</del>	Théo
n°3	<del>Théo</del>	Laura	Romane

► Retour

Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	<del>C1</del>	<del>C2</del>
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	<del>Romane</del>	Théo
n°3	<del>Théo</del>	Laura	Romane

► Retour

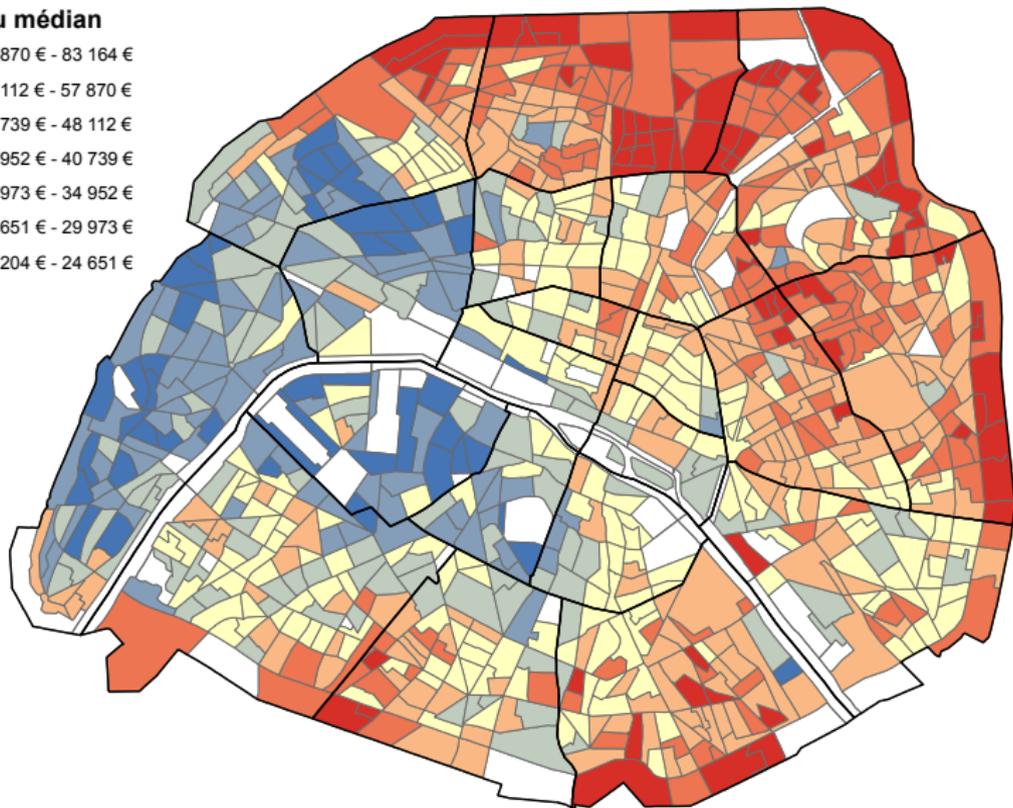
Vœux	Laura	Théo	Romane
n°1	C1	<del>C1</del>	<del>C2</del>
n°2	C2	C2	C3
n°3	C3	C3	C1

Priorités	C1	C2	C3
n°1	Laura	Théo	Laura
n°2	Romane	Romane	Théo
n°3	Théo	Laura	Romane

► Retour

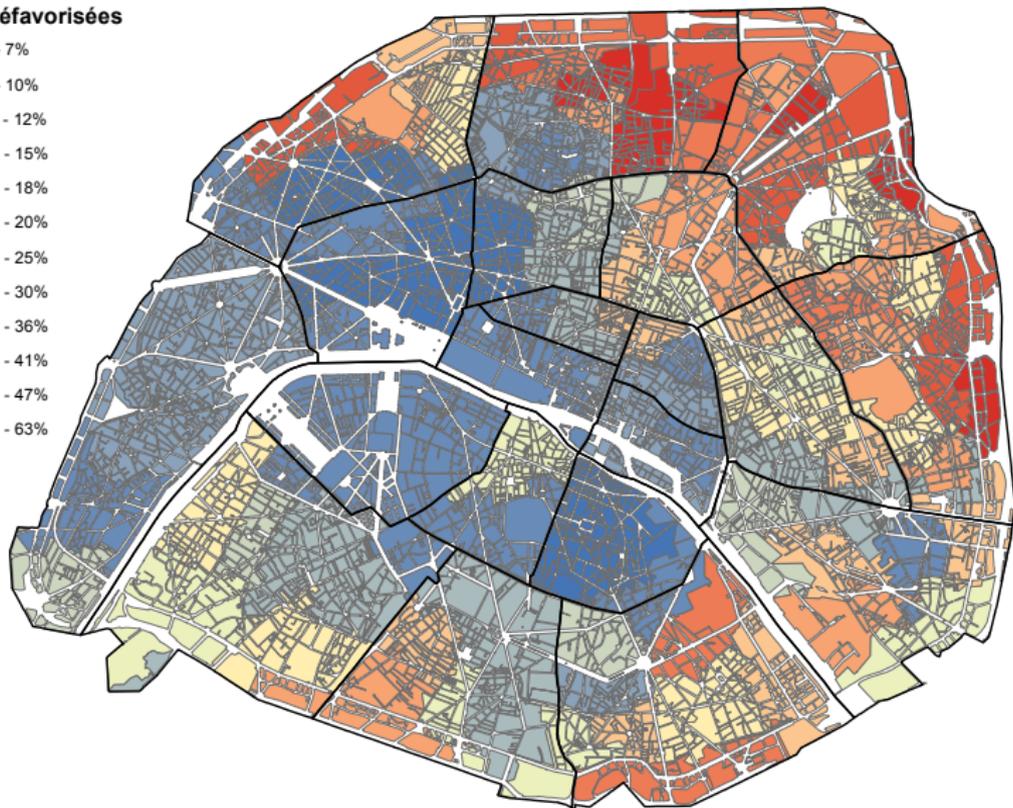
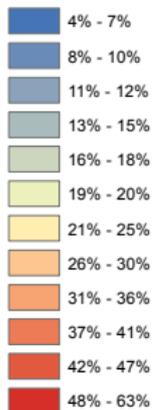
# Revenu fiscal par ménage médian en 2011

## Revenu médian

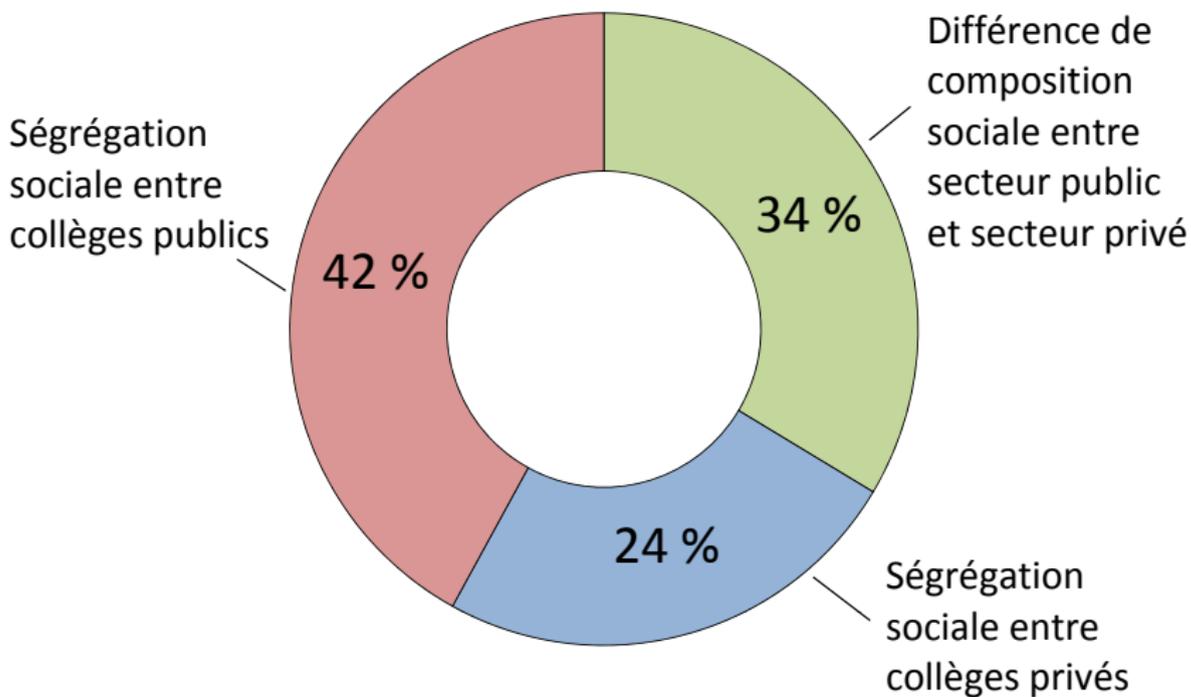


# Part des élèves de PCS défavorisées par collège

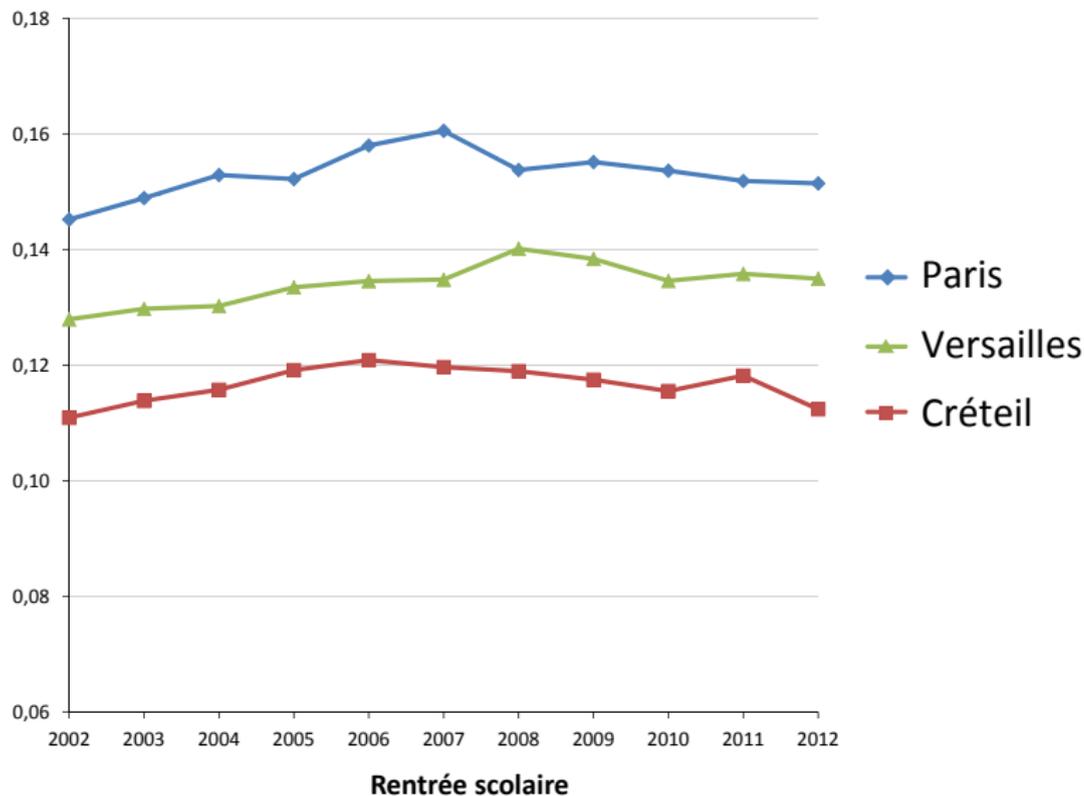
## % PCS défavorisées



## Indice de ségrégation des collèges à Paris : décomposition

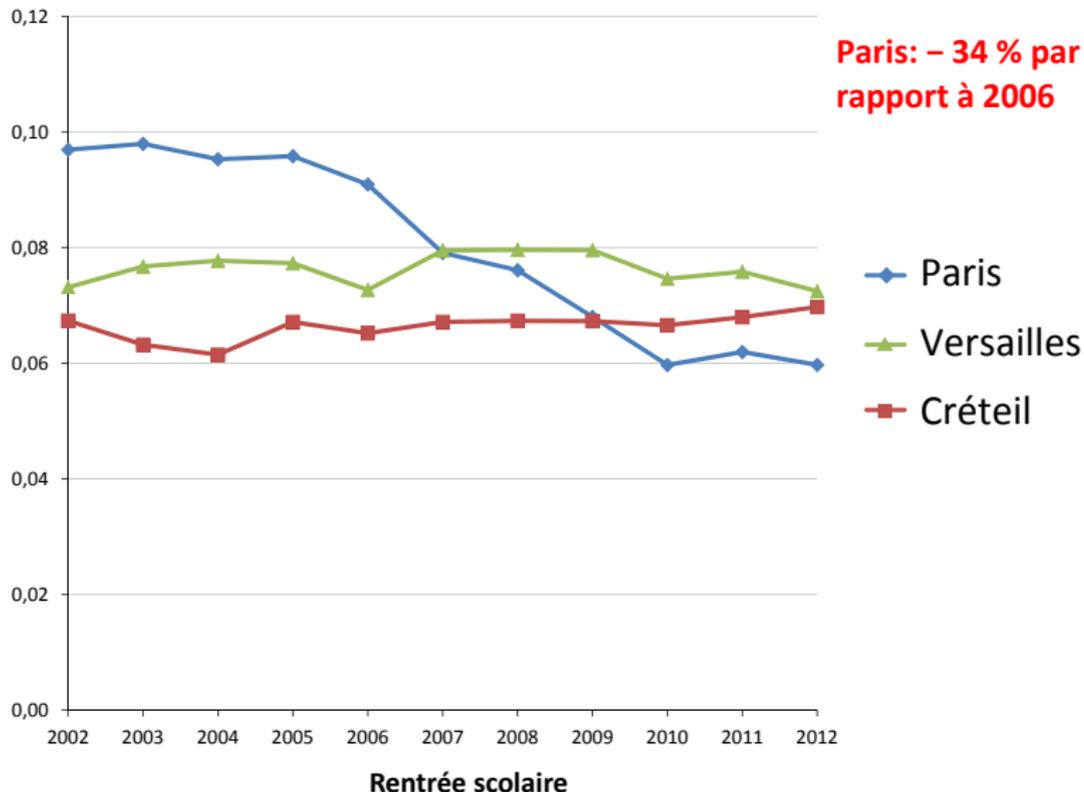


## Indice de ségrégation des collèges à Paris : évolution



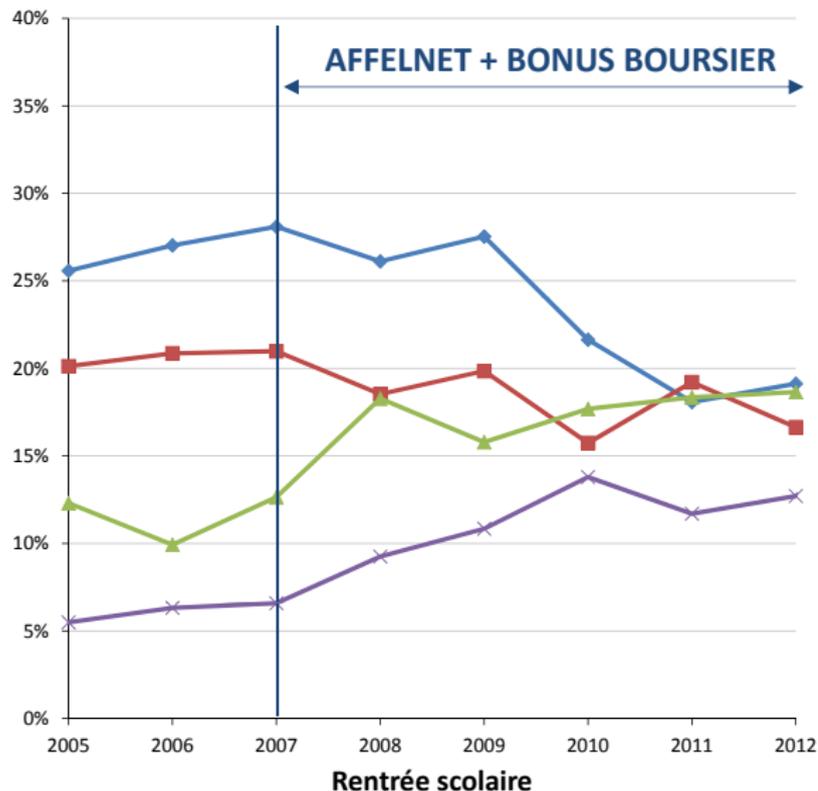
Source : Fack, Grenet et Benhenda (2014).

# Indice de ségrégation des lycées publics GT à Paris



Source : Fack, Grenet et Benhenda (2014).

# Part des boursiers parmi les entrants en seconde GT à Paris



Lycées regroupés en fonction du niveau moyen des élèves :

- 1er quart
- 2e quart
- 3e quart
- 4e quart